

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Menuisier aluminium verre

Le titulaire de la spécialité « menuisier aluminium-verre » exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine de la construction pour des travaux neufs, de rénovation, de réhabilitation, de maintenance et de réparation.

Le titulaire de la spécialité « menuisier aluminium-verre » réalise, installe ou répare des ouvrages en aluminium et verre sur les menuiseries extérieures, les façades, les verrières, vérandas, les éléments de fermetures et de protections solaires, les garde-corps, les pergolas, les cloisons de distribution, la décoration et l'agencement intérieur, les éléments complémentaires de tous les types de bâtiment quelle que soit leur destination finale. Il intervient après la réalisation de la structure et participe au clos et couvert. Le titulaire de ce CAP contribue également dans la mise en valeur esthétique des ouvrages.

Avoir la connaissance des recommandations techniques et des impacts possibles des interventions sur chantier pour mettre en œuvre les bonnes pratiques en s'appuyant sur une démarche qualité.

Dans le cadre de ses activités, le titulaire de ce CAP contribue au respect des exigences réglementaires (énergétiques, environnementales, sécurité...). Il conduit couramment ses opérations sur sites en co-activité avec les autres corps de métiers.

Les activités confiées au titulaire de ce CAP sont impactées par les enjeux de la transition énergétique et de la transition numérique.

Son travail consiste à :

- Lire les plans, relever les cotes de l'ouvrage à réaliser pour déterminer ses dimensions et ses formes et établir éventuellement un croquis.
- à l'atelier, effectuer la découpe, l'usinage et le façonnage des pièces. Pour réaliser ces travaux, il se sert de machines-outils, de machines à commande numérique, de tronçonneuses, de perceuses, soudeuses
- enfin poser sur le chantier : il faut sceller, mettre en place les accessoires et les pièces de fixation : équerres, pattes à glace, pièces métalliques pour glace trempée. Le travail se fait au millimètre près pour éviter les infiltrations d'eau.
- effectuer éventuellement des opérations de maintenance : graissage, réglage des jeux, remplacement des pièces

Débouchés :

Selon sa spécialisation et les ouvrages qu'il réalise, il est appelé coupeur, façonnier, monteur techniverrier, poseur, menuisier métallique, menuisier PVC, fenestrier, façadier, vérandaliste. Il peut travailler dans de grandes entreprises, des unités de fabrication et de pose, des entreprises moyennes ou chez un artisan.

Programme

Grille horaire	1 ^{re} année	2 ^e année
Enseignement professionnel	333h30	312h

Enseignements professionnels et français en co-intervention	43h30	39h
Enseignements professionnels et math en co-intervention	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre	87h	78h
Prévention santé environnement	43h30	26h
Français, histoire géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques-Physique chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29h	26h

Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

Enseignements professionnels

Les élèves apprennent les différentes étapes de fabrication et de pose des ouvrages :

– les méthodes de débit (tronçonnage, cisailage, découpe).

– L'usinage des pièces par fraisage, perçage, meulage, polissage

– L'assemblage par soudage, collage, ou en utilisant vis, rivets, boulons.

Ils étudient également les ouvrages de la profession : les menuiseries, les portails, les vérandas, les volets, les cloisons, les miroirs, leur mode de construction et leur fonctionnement (leurs dimensions, leurs formes, les jeux entre les pièces).

Au programme en sciences physiques, l'étude des matériaux utilisés : aluminium, matériaux de synthèse, produits verriers, vitrages de synthèse, acier, inox, caoutchoucs de synthèse.

Les élèves connaissent les procédés d'obtention des produits, la compatibilité des matériaux entre eux, les contraintes d'utilisation. Ils choisissent le matériau adapté au domaine d'emploi.

Ils apprennent aussi à lire un plan d'architecte, un plan de définition, de détail, et connaissent les conventions de représentation du bâtiment.

Stages

Les " stages " appelés périodes de formation En entreprise, durent 14 semaines.

Examen

Domaine professionnel :

– Étude et préparation d'une intervention coeff. 4.
– Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant, coeff. 9

(dont coefficient 1 pour l'évaluation du chef d'œuvre).

– Réalisation de travaux spécifiques, coeff. 2

Domaine général :

– Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique, coeff. 3.

– Mathématiques et Physique-Chimie, coeff. 2.

– Education physique et sportive, coeff. 1.

– Prévention-santé-environnement, coeff. 1.

– Langue vivante étrangère, coeff. 1.

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) :

– Langue vivante

– Mobilité

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

– BAC PRO Menuiserie, aluminium, verre

– BP Plâtrerie et plaque (2 ans)

– MC Sécurité civile et d'entreprise (1 an)

– MC Soudage (1 an)

Où se former dans les Bouches du Rhône ?

- En lycée public

Marseille 11e – LP René Caillié

- En apprentissage

Aix en Provence – Centre de formation du bâtiment

Marseille 6e – lycée Don Bosco

N'hésitez pas à rencontrer un Psychologue de l'Education Nationale